Réunion des États parties

Distr. générale
13 octobre 2015
Français
Original : anglais

Reprise de la vingt-cinquième Réunion
New York, 15 janvier 2016

Élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer

Liste des candidats proposés par les États parties

Note du Greffier du Tribunal international du droit de la mer

1. En raison de la démission, le 18 mai 2015, du juge Vicente Marotta Rangel (Brésil) un siège est devenu vacant au Tribunal.

2. Conformément aux dispositions des articles 4 et 6 du Statut du Tribunal, le Greffier, dans une note verbale datée du 11 juin 2015, a invité les gouvernements des États parties à lui communiquer, entre le 1er juillet et le 31 août 2015, les noms des candidats qu'ils souhaitent désigner pour l'élection au siège vacant du Tribunal.

3. Dans une note verbale du 1er octobre 2015, le Greffier a informé les États parties que le Président du Tribunal, conformément au paragraphe 1 de l'article 6 du Statut, avait décidé que l'élection destinée à pourvoir le siège devenu vacant au Tribunal en raison de la démission du juge Marotta Rangel jusqu'au terme de son mandat (soit le 30 septembre 2017) se tiendrait le 15 janvier 2016.

4. Le paragraphe 2 de l'article 4 du Statut stipule que le Greffier dresse une liste alphabétique des candidats ainsi nommés, en indiquant les États parties qui les ont désignés. Cette liste fait l'objet de l'annexe à la présente note.

5. Le curriculum vitae du candidat est distribué sous la cote SPLOS/290.

15-17742 (F) 161015 221015

Merci de recycler

Annexe

Liste des candidats en vue de l'élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer

Nom et nationalité	*Désigné par*
Antonio CACHAPUZ DE MEDEIROS (Brésil)	Brésil